STEICO construction STEICO solutions constructives



- Solution de plancher avec matériaux à base de bois
- Isolants à base de fibre de bois
- Performance thermique et confort d'utilisation
- Simple à mettre en œuvre
- Participe à la régulation hygrométrique
- Idéal pour le neuf et la rénovation
- Simple à modifier

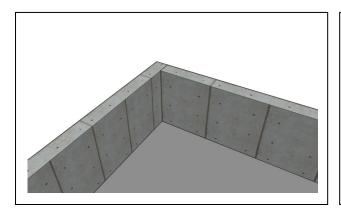
Le matériau bois sous ses différentes formes (solives, panneaux, isolants rigides et semi-rigides à base de fibre de bois) est parfaitement adapté au plancher sur vide sanitaire et entre étages. Il offre des solutions performantes pour le professionnel du bois et de la construction.

STEICO : des matériaux et des solutions

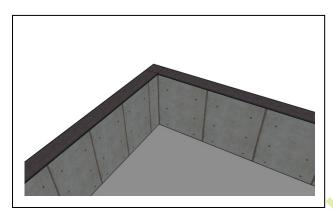




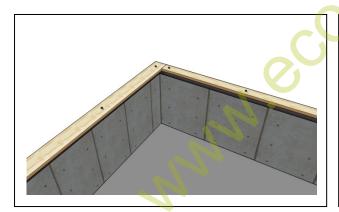




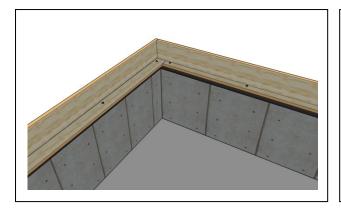
Le support de plancher sur vide sanitaire est conforme aux normes et DTU en vigueurs. Le support peut être continu ou par plot. La ventilation du vide sanitaire est indispensable et doit être conforme au DTU 51.3. La surface de ventilation doit être de 1/150ème de la surface en plan. Ceci est indispensable pour la classe de risque et d'emploi des matériaux à utiliser.



Mise en place d'une rupture de capillarité entre le gros œuvre et la lisse bois. Elle empêche les remontés d'humidité et l'humidification de la lisse basse de plancher.



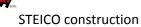
Fixation de la lisse basse de plancher par goujons d'ancrage ou tout autre moyen adapté. La lisse est de classe d'emploi 3. Le STEICOultralam R 100% pin répond à cette contrainte. Épaisseur minimum de 39mm. L'épaisseur de la lisse ainsi que sa résistance à la compression sont à déterminer en fonction des charges de planchers.



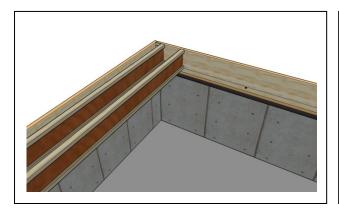
Mise en place d'une ceinture périphérique. Elle reprend les charges des parois et permet la liaison des solives. Elle est de la même hauteur que les solives. En STEICOultralam R elle est stable dimensionnellement. Dans le cas de gros œuvre en plots, les lisses sont dimensionnées pour reprendre les charges de planchers et toutes les charges du bâtiement.



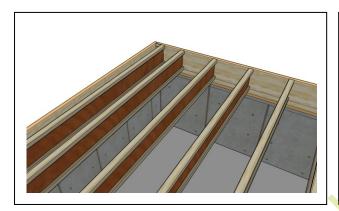




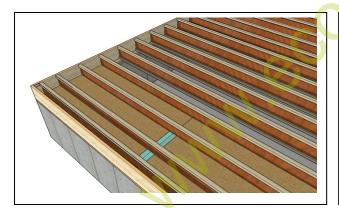




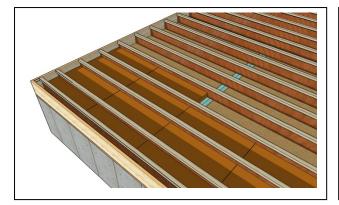
Mise en place des solives en STEICO joist. Elles sont dimensionnées en fonction des différentes charges qui s'appliquent sur le plancher. La répartition est fonction de la dalle bois de contreventement (type OSB, aggloméré, contreplaqué...). L'entraxe est en général de 50 ou 41,66cm. Dans le cas de mur avec une ossature supérieure à 160mm, une solive vient doubler la ceinture périphérique pour répartir les descentes de charges de la paroi.



Les solives sont fixées à la lisse basse par des pointes de dimension maximum 3,4/90mm dans les membrures. Une pointe de chaque côté est suffisante. La fixation de la ceinture périphérique est assurée par une pointe dans chaque membrure (haute et basse). Ces fixations sont destinées à permettre l'assemblage de l'ensemble des éléments de structure. La dalle bois assurera la liaison mécanique entre les éléments.



Un panneau à base de bois est posé en fonde caisson sur les membrures. Pour assurer une parfaite étanchéité à l'air, un mastique colle est appliqué avant la pose sur les membrures. Les joints de panneaux sont pontés par une bande adhésive adaptée.

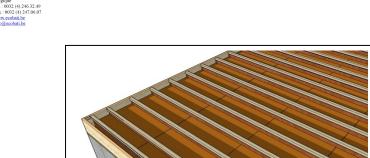


Une première couche d'isolant type STEICO*flex* est mise en place. Une surcote en largeur est conseillée pour assurer une bonne continuité de l'isolant. Cette surcote est de 5 à 15mm environ.

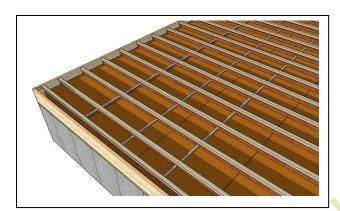




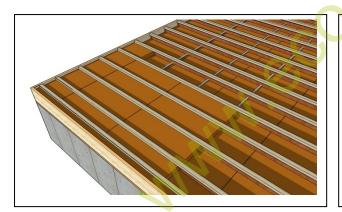




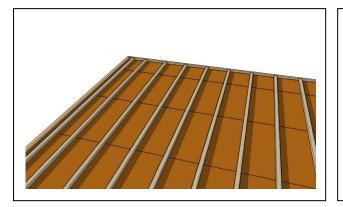
Une fois en place l'isolant doit être protégé des intempéries par un bâchage provisoire si nécessaire.



Des gaines techniques peuvent être mise en place. Les âmes des poutres STEICO*joist* sont percées en respectant les prescriptions techniques.



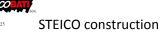
La deuxième couche d'isolant est mise en place. Les contraintes sont identiques à la première couche. Dans le cas de gaines techniques de gros diamètre, une découpe de l'isolant peut s'avérer nécessaire.



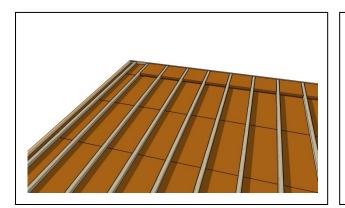
L'épaisseur totale d'isolant est fonction de la place disponible et de la performance recherchée. L'isolation doit être continue.



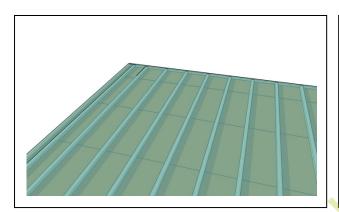




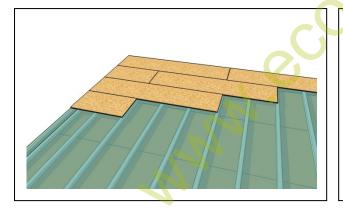




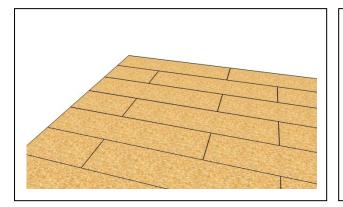
Si toute la hauteur des solives n'est pas isolée, il faut prévoir un complément en périphérie pour ne pas avoir de pont thermique en bout de plancher.



Un pare-vapeur/pare-air est mis en œuvre sur les solives. Les DTU préconisent un pare-vapeur avec une valeur Sd ≥ 18m. La fonction de pare-vapeur peut être assurée par la dalle de contreventement sous certaines conditions. En cas de passage de gaines et de percements du pare-vapeur il est indispensable d'assurer l'étanchéité à l'air par une bande adhésive ou une collerette.



Les dalles à base de bois sont posées perpendiculairement aux solives.
L'épaisseur est fonction des charges et de l'entraxe des solives. La fixation est conforme aux DTU et aux prescriptions du fabricant. La fixation est en général assurée par vis, pointes ou agrafes. La pose se fait à coupe de pierre et les joints sur le petit côté son porté par les solives.

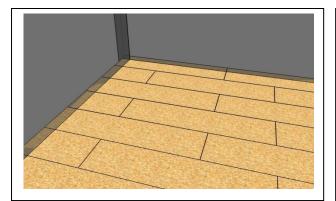


Pour assurer une protection provisoire aux intempéries le temps du montage de la structure, les dalles peuvent être étanchées à leur jonction par un mastic colle de type MS polymère.

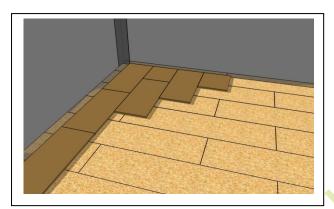






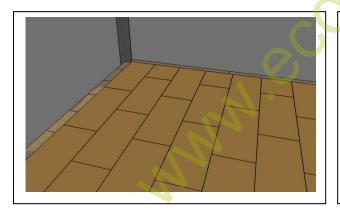


Les parois périphériques (ici en transparence) sont mises en place sur les dalles. Il faut traiter l'étanchéité à l'eau et à l'air en particulier, avec des joints compribandes entre la lisse basse de la paroi et la dalle bois. La fixation des parois est conforme aux normes et DTU en vigueurs.

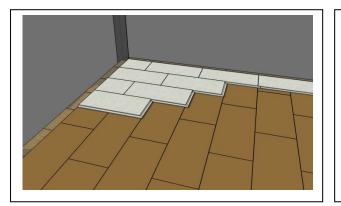


Exemple de solution de chape sèche avec complément d'isolation thermique. Un isolant rigide à base de fibre de bois STEICO*thermisorel* est mis en œuvre sur la dalle bois. Un jeu périphérique de 15mm est conservé. Il est comblé par un isolant souple non comprimé. Cet ouvrage intervient lorsque le bâtiment

Cet ouvrage intervient lorsque le bâtiment est hors d'eau et hors d'air.



La pose se fait à coupe de pierre. Le choix de l'isolant est fonction du complément thermique nécessaire et de la résistance à la compression exigée par le revêtement de sol.



Mise en œuvre de la plaque de sol (plâtre, fibre-ciment ou autre). Pose perpendiculaire à l'isolant. Respecter les prescriptions de mise en œuvre du fabricant.









Respecter les modes de pose, de fixation et de séchage. Les jeux périphériques et les joints de fractionnement sont à respecter.



Le revêtement de sol doit être compatible avec les chapes sèches. Les revêtements souples, parquets flottants, parquets collés, carrelages sont en général possibles. Valider les solutions auprès du fabricant.



La technique de la chape sèche offre un grand nombre de solutions de revêtement de sol. La technique n'apporte pas d'eau dans le bâtiment, est rapide à mettre en œuvre et est légère pour ne pas charger inutilement le plancher bois.



STEICO: des matériaux et des solutions

Le sol fini est agréable à la marche et bien isolé.



Ecobati Scrl Première avenue 25 4040 Herstal Belgique

Tel: 0032 (4) 246.32.49 Fax: 0032 (4) 247.06.07

www.ecobati.be info@ecobati.be